



Achat immobilier en commun

Par **bibiche**, le **29/11/2008** à **01:14**

bonsoir, j'ai acheter une maison en commun avec mon compagnon . mais ca fait plusieurs fois que je ne fait pas les paiements a la banque ill es fait donc complets avec son salaire car moi je travaille de temps en temps.

Nous avons deux enfants

je voudrait savoir si.

on ce separerait peu t'il me reclamer les sommes d'argent quil a verser pour moi . et si on vend la maison peu t'il deduire cette somme.

Dans l'attente de votre reponse. je vous remercie

bibiche